



## Registre des activités de traitement des données personnelles

(Article 31 du règlement 2018/1725)

Version du : 18/09/2025

Numéro de référence : 318

# EU Legal Summer School

Domaine d'activité : Activité administrative

## Coordonnées

Responsable du traitement ou Responsables conjoints du traitement :	Direction de la recherche et documentation	Délégué à la protection des données : Contact <a href="mailto:DataProtectionOfficer@curia.europa.eu">DataProtectionOfficer@curia.europa.eu</a>
Coordonnées de contact :	<a href="mailto:EULegalSummerSchool@curia.europa.eu">EULegalSummerSchool@curia.europa.eu</a>	
Service traitant :	Unité B	
Sous-traitant :		

## Description du traitement

1) Finalité du traitement	Les données sont collectées et traitées pour l'organisation et la réalisation de
---------------------------	----------------------------------------------------------------------------------

Accessible au public

	<p>l'évènement « EU Legal Summer School ».</p> <p>La Direction de la recherche et la documentation de la Cour de justice assure la coordination et l'organisation de cet évènement.</p> <p>Le traitement est fondé sur l'article 15, paragraphe 1, TFUE et l'exécution de tâches d'intérêt public, à savoir accroître l'intérêt et l'attractivité du Luxembourg en tant que lieu d'emploi au sein des institutions et organes européens.</p>
2) <i>Description du traitement</i>	<p>La Direction de la recherche et de la documentation collecte les données nécessaires et transmet à chaque entité participant à l'évènement les données nécessaires à ce traitement en fonction des besoins exprimés par chacune d'entre elles. Chaque entité participant à l'évènement est responsable du traitement des données qui lui ont été transmises.</p> <p>Les données collectées favoriseront également la création d'un réseau Alumni.</p>

<i>Catégorie de personnes concernées</i>	<i>Catégorie de données concernées</i>	<i>Durée de conservation des données</i>
Intervenants	Nom, prénom, fonction, service	Pour l'organisation de l'évènement, les données sont conservées pour une durée de six ans.

Accessible au public

		Le programme de l'évènement contenant les données relatives aux intervenants est conservé à des fins historiques.
Personne(s) de contact au sein de l'institution d'accueil	Données d'identification et de contact: nom, prénom, numéro de téléphone, fax, adresse électronique	Pour l'exécution de l'évènement, les données sont conservées pendant six ans.
Participants à l'évènement (visiteurs)	Données d'identification : nom, prénom, adresse électronique, numéro de téléphone, date de naissance, type de document d'identité, numéro et date d'expiration du document d'identité, nationalité, lien avec l'association FIDE, université actuelle, niveau d'étude en cours, date de départ du Luxembourg, pays et ville de départ, moyen de locomotion.	Six ans (maximum) Certaines données sont conservées à des fins statistiques ou historiques.  Les données sensibles (type de document d'identité, numéro et date d'expiration du document d'identité) sont conservées pour une durée de six mois maximum.
	Si souhaité par les personnes concernées : information sur des restrictions alimentaires ou handicaps	Six mois (maximum)

Accessible au public

	éventuels.	
Personnes de contact d'urgence	Informations relatives au contact d'urgence	Six mois (maximum)

3) <i>Destinataires</i>	
<i>a) Au sein de l'institution</i>	Les services et personnes impliqués dans le déroulement de la visite de l'institution (cabinets des membres, intervenants, services techniques, service de sécurité, service de restauration, direction du budget et des affaires financières) reçoivent le programme détaillé de la visite, ainsi que des informations spécifiques et nécessaires concernant les visiteurs, le cas échéant.
<i>b) À l'extérieur de l'institution</i>	<p>Les visiteurs ainsi que les entités d'accueil participants à l'évènement reçoivent le programme détaillé de la visite. Les entités d'accueil reçoivent également les données personnelles relatives aux visiteurs pour lesquelles elles en ont exprimé le besoin.</p> <p>Les entités d'accueil participant à l'évènement : Commission européenne, Parlement européen, Cour des comptes, Office des publications de l'UE, Banque européenne d'investissement, et le MAE.</p>
4) <i>Transfert à un pays tiers ou une organisation internationale</i>	Mécanisme européen de stabilité et la Cour AELE.

Accessible au public

5) <i>Mesures de sécurité</i>	Accès limité aux données collectées sur la base du principe du « besoin d'en connaître » pour que chaque entité participant à l'évènement puisse effectuer le traitement correspondant. Accord conclu entre les institutions et organes membres du programme pour permettre l'échange de données.
6) <i>Notice d'information</i>	Une information en ce sens est accessible dans le cadre de la réponse au formulaire diffusé sur la plateforme EU Survey.
7) <i>Limitations des droits</i>	-